

conseil départemental : la fin du désert médical ?



conseil départemental : la fin du désert médical ?

temps de lecture 3min 40

La séance du conseil départemental du 26 février était consacrée principalement aux orientations budgétaires et à la création du centre départemental de santé.



Dans ce contexte, nos orientations budgétaires auront trois caractéristiques essentielles.

" La première caractéristique sera la poursuite de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Nous en limiterons la progression à 1,6% en 2021. Deuxième caractéristique de nos orientations budgétaires, il n'y aura pas de ré-endettement de notre collectivité en 2021. Malgré les conséquences de la crise le montant total de notre dette demeurera inchangé et l'emprunt nouveau, 14,7 millions d'euros, sera équivalent au remboursement en capital de notre dette. Enfin, et ce sera la troisième caractéristique de nos orientations budgétaires pour 2021, nos investissements progresseront de presque 5 millions d'euros pour atteindre 32,6 millions d'euros. Cela représente une hausse de 14% de notre investissement par rapport à l'année 2020. Cette augmentation significative de notre budget d'investissement nous permettra de participer au Plan de relance mis en place par l'État et sera une réponse concrète aux inquiétudes légitimes des entreprises gersoises et de nos artisans.



Maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, stabilisation de notre endettement, augmentation de nos investissements, telle sera la trajectoire budgétaire pour l'année 2021."

Michel Gabas président de la commission des finances



Depuis 3 ou 4 ans l'opposition vote le budget, car cela relève d'une responsabilité, d'une certaine forme d'honnêteté par rapport à un budget contraint et a des compétences encadrées. Il ne s'agit en rien de faiblesse, de soumission ou d'un quelconque syndrome de Stockholm mais d'une décision délibérée sur des critères uniquement financiers et objectifs.

...Je souhaite que les nouveaux élus (de juin prochain) s'engagent collectivement au service du Gers et des gersoises dans un esprit de corps, d'écoute, de respect mutuel et que ce vent d'unité ressenti lors de cette crise sanitaire perdue, seul compte l'intérêt général, l'intelligence collective et le souci de protéger, de développer et de renforcer notre département du Gers.

vœu de soutien à l'enseignement de l'occitan dans les collèges



"... Réunis en séance plénière le vendredi 26 février 2021, les Elus.es du Conseil Départemental du Gers rappellent leur attachement à la réussite de tous les collégiens gersois, apportent leur soutien aux enseignants, à la section départementale du CREO (Centre Régional des Enseignants en Occitan) ainsi qu'à toutes les associations qui œuvrent en faveur de la langue et de la culture occitanes dans notre département."

PDF lire l'intégralité du voeu temps de lecture 1 min 10



André Accary président du conseil départemental de Saône et Loire

En visioconférence le président faisait le tour de la question, lui le pionnier du centre de santé en France.



"...j'ai toujours estimé que quand on fait un constat sur des questions de santé et que l'on ne fait rien cela s'appelle « non-assistance à personne en danger »... Il était insupportable de laisser cette situation perdurer et surtout de la voir s'enfermer sur le territoire.

... le conseil pour que ça marche, c'est qu'il faut vraiment impliquer tout le monde, c'est-à-dire bien expliquer d'abord que ce n'est pas de la concurrence par rapport à la médecine libérale, mais que l'on vient en complément. Je peux vous dire que j'ai fait beaucoup beaucoup de pédagogie, j'ai pris le temps d'aller voir tout le monde pour expliquer le projet et bien aujourd'hui ce sont souvent des médecins libéraux qui me demande de venir proche de leur cabinet tout simplement pour faire baisser la pression.

Il est très important de voir la complémentarité entre l'hôpital, le médecin libéral et le médecin du département. La souplesse du département permet d'ajuster la présence médicale sur tout le département."



Après ce plaidoyer, Philippe Martin n'avait nul besoin d'argumenter davantage et passait directement au vote pour « **Un objectif clair : pas un territoire sans médecin dans le Gers** » : résultat unanimité pour.

Après le vote sans problème de tous les rapports soumis, le président donnait rendez-vous pour le 16 avril date du prochain conseil pour le vote du budget primitif.

vidéo de Philippe Martin

1 min 40

revoir la séance du conseil départemental

3 heures